

PROCES-VERBAL
DU COMITE DE PILOTAGE DU 25 FEVRIER 2022
Adopté en COPIL du 1^{er} juillet 2022

Etaient invité.e.s :

Séance tenue en présentiel

MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Directeur : Christian RINAUDO (*procuration de JC MARTIN*)

Directrice-adjointe : Frédérique BERTONCELLO
(*procuration de A. BARTOLOMEI*)

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant.e.s

CEPAM - Isabelle THERY

CMMC – Jean-Paul PELLEGRINETTI (*excusé*)

ESPACE - Giovanni FUSCO (*procuration de S. PEREZ*)

LAPCOS - Dirk STEINER

TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ (*excusé*)

URMIS - Jean-Luc PRIMON (*procuration de M. LESCLINGAND*)

Directeur.rice de l'école doctorale ou son.sa représentant.e :

ED SHAL – Fabien MATHY (*excusé*)

Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.e.s

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE - Quentin MEGRET
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT - Sandra PEREZ
(*procuration à G FUSCO*)

HISTOIRE - Arnaud BARTOLOMEI (*procuration à F. BERTONCELLO*)

SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE - Marie LESCLINGAND
(*procuration à JL PRIMON*)

PSYCHOLOGIE - Edith GALY (*excusée*)

Directeur.rice.s / Responsables ou leurs représentant.e.s de :

IMREDD – Eric DUMETZ (*excusé*)

MSHS - Christophe CHARLIER (*excusé*)

INSPE - Emmanuel TRIC (*excusé*)

IDPD - Jean-Christophe MARTIN (*procuration à C. RINAUDO*)

Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI (*excusée*)

L3 Psychologie - André QUADERI (*excusé*)

MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

ERMES - Yannick RUMPALA (*excusé*)

LADIE - Anne MILLET-DEVALLE

ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (*excusée*)

LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (*excusée*)

Directeur.rice.s des départements en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

SIC - Patrizia LADAUTI (*excusée*)

Autres invité.e.s

Bureau Finances - Sarah FRANCO

Ingénieure formation EUR - Nina LADKANI

Secrétaire de séance : Monique VERRIERE

Invitées permanentes

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER

Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (*excusée*)

Bureau exécutif EUR

Chargée mission pédagogie : Karine EMSELLEM
(*arrivée à 15h40*)

Chargé mission recherche : Xavier HUETZ DE LEMPS
(*excusé*)

Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR ODYSSEE

EUR CREATES - Jean-Paul AUBERT (*excusé*)

EUR HEALTHY - Anne Vuillemin (*excusée*)

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal du COFIL du 21 janvier 2022
 - 2 - Approbation du procès-verbal du 10 février 2022 relatif à la délibération à distance portant sur la campagne d'appel à manifestations d'intérêts de Chaires de Professeur Junior (CPJ) - 2022
 - 3 - Budget - Ventilation budgétaire, missions jurys de thèse/HDR et Comités de Sélection & autres points (retour sur arbitrages)
 - 4 - Relations internationales : partenariat Costa Rica
 - 5 - SFRI : contrats doctoraux
 - 6 - Questions diverses
-

M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 14 heures.

1 - Approbation du procès-verbal du COFIL du 21 janvier 2022

Le procès-verbal du COFIL du 21 janvier 2022 est adopté à l'UNANIMITE

2 - Approbation du procès-verbal du 10 février 2022 relatif à la délibération à distance portant sur la campagne d'appel à manifestations d'intérêts de Chaires de Professeur junior (CPJ) - 2022

Une campagne d'appel à manifestations d'intérêts de Chaires de Professeur junior au titre de 2022 a été lancée par la DRH nécessitant un vote des membres du COFIL de l'EUR. Compte tenu des délais trop courts pour organiser une nouvelle séance de COFIL, la Direction de l'EUR a opté pour une délibération à distance. Un procès-verbal a été établi, il est mis au vote :

Le procès-verbal du COFIL avec délibération à distance du 10 février 2022 est adopté à l'UNANIMITE

Pour cette campagne un seul dossier a été présenté, par l'URMIS en partenariat avec l'IRD. Monsieur Jean-Luc PRIMON se félicite du résultat et indique que le dossier a aussi suscité un vote très majoritaire au sein du laboratoire.

3 - Budget - ventilation budgétaire, mission jury de thèse

VENTILATION BUDGETAIRE

Madame Sarah FRANCO, Responsable du service financier du campus Carlone, est invitée à présenter ce point. Elle explique tout d'abord qu'un nouveau système de gestion a été mis en place modifiant les modalités de calculs des budgets servant au financement des campus et de la part réservée aux EURs.

Elle présente un PowerPoint sur la répartition du budget composante 2022 de l'EUR ODYSSEE.

Elle rappelle que le budget composante, c'est-à-dire de l'EUR, est constitué des recettes générées par les formations en alternance, les diplômes d'établissement et la formation continue. Sur ces recettes vont être prélevés des coûts qui serviront au financement indirect des campus.

Le résultat net après cette répartition s'élève à **106.087 euros**. Cette ouverture de crédits se décompose comme suit :

Intéressement	Composante	Budget Formation continue
25.406 euros	64.341 euros	16.340 euros

Budget intéressement

Cette enveloppe sera répartie après la mise en place des accords-cadres de la DRH. Il n'y a pas d'obligation de dépenser cette somme en intéressement. Elle peut être basculée en fonctionnement. Une discussion sera à mener avec les instances de l'EUR après réception du cadrage de la DRH.

Budget composante

Il s'agit des recettes propres générées par les formations (hors formation continue). Le principal paramètre de calcul est le nombre d'inscrits. Sur ces formations, l'EUR prélève 25 % pour le pilotage afin de soutenir les formations qui n'ont pas de ressources.

Budget formation continue

Pour le calcul de ce budget, le nombre d'inscrits ne peut pas être pris en compte en raison des différences de tarifs pratiqués en fonction de la situation de l'étudiant.e. Il est donc établi sur la base des heures maquettées. Il s'agit d'un budget initial prévisionnel car le budget final correspondra aux heures réellement émargées par l'étudiant.e. C'est la raison pour laquelle il n'est pas automatiquement débloqué entièrement en début d'année. Un suivi régulier est fait en lien avec le service financier de la formation continue (en janvier, en juin et en décembre). Le solde éventuel sera débloqué en juin et/ou en octobre. Sur ce budget, l'EUR a également prélevé 25 %.

Madame Sarah FRANCO précise que les dépenses peuvent être engagées en 2022 pour une réalisation en 2023. Elle se tient à l'entière disposition des responsables de formation pour toutes les questions relatives à l'utilisation et les transformations du budget disponible (dépenses et missions).

MISSIONS – JURY DE THESE/HDR et COMITE DE SELECTION

Missions - Jurys de thèse/HDR

Actuellement, l'Ecole Doctorale SHAL prend en charge la mission d'un membre de jury de thèse à hauteur de 250 euros en moyenne ce qui impacte de manière importante son budget (17.000 euros dont 10.000/12.000 euros destinés aux missions) à l'inverse des autres ED d'UCA qui ne financent pas ce type de frais. Le laboratoire prend généralement en charge la venue d'un deuxième membre et l'EUR est sollicitée depuis l'an dernier pour un troisième membre. Bien que les soutenances puissent désormais être réalisées et privilégiées en distanciel, la venue de membres de jury peut être valorisante. Madame Myrina MEUNIER fait part de la nécessité d'encadrer la prise en charge de ces missions par l'EUR pour un montant compris entre 300 et 500 euros afin d'éviter des disparités entre les demandes et de faciliter les prévisions budgétaires.

L'EUR propose de prendre en charge les frais de mission d'un membre de jury de thèse/HDR pour un montant compris entre 300 et 500 euros. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, l'ED SHAL a sollicité l'EUR afin qu'elle contribue au financement de nouvelles formations spécialisées à destination des doctorant.e.s. à la suite de l'évaluation de la HCERES qui en a pointé un nombre insuffisant. Madame Frédérique BERTONCELLO propose d'avoir une réflexion et une discussion avec la direction de l'École Doctorale à ce sujet.

Missions - Comité de Sélection (CDS)

Pour information, le Conseil National des Universités (CNU) verse une enveloppe à UCA pour couvrir les frais liés à l'organisation des CDS. Cette dotation est intégrée dans l'enveloppe globale de l'établissement sans fléchage particulier. Pour ces missions, il y a également lieu de cadrer le montant à attribuer à l'instar des missions – jurys de thèse/HDR.

**L'EUR propose de prendre en charge les frais de mission de tous les membres extérieurs pour un montant compris entre 300 et 500 euros pour chaque membre.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Madame Sarah FRANCO indique que son service et elle-même se tiennent à la disposition de la communauté pour tout ce qui a trait aux missions liées aux jurys de thèse/HDR et CDS via l'alias générique : campus-carlone.financier@univ-cotedazur.fr

La Direction de l'EUR remercie vivement Madame Sarah FRANCO pour sa présentation et ses explications.

AUTRES POINTS

Monsieur Christian RINAUDO et Madame Frédérique BERTONCELLO souhaitent faire un retour sur les points suivants à la suite des arbitrages des COPIL d'établissement et Cac.

Arbitrage postes ATER

Les 2 postes d'ATER en « Histoire médiévale » et en « Géographie » qui avaient été priorisés ont été obtenus. En raison des nombreuses demandes de CDD, la gouvernance n'a pas pu aller au-delà. La seule possibilité donnée est de transformer ces 2 postes en 3 postes à mi-temps, mais cette option n'est pas retenue. La Direction de l'EUR continuera à soutenir la demande en « Ethnologie-Anthropologie » et prendra contact avec la VP RH au sujet du poste gelé depuis plusieurs années dans cette discipline.

Arbitrage - Repyramidage

Madame Frédérique BERTONCELLO indique que l'établissement a ouvert 11 possibilités de promotion dans son ensemble, aucune dans le périmètre ODYSSEE.

Ces 11 postes sont le résultat d'un travail d'évaluation des sections CNU par la Gouvernance (ratios PR/MCF, hommes/femmes, nombre de HDR, ...), cependant aucun document d'analyse n'a été fourni. Pour cette raison, Madame Frédérique BERTONCELLO indique s'être abstenue lors de la mise au vote de cette proposition lors du Comité de Pilotage de l'Établissement du 21/02/2022. Ces éléments feront l'objet d'une réflexion au sein de l'EUR pour la prochaine campagne.

PIA4 Excellences

Une synthèse du projet déposé par l'Établissement a été communiquée aux EUR sans détailler ce qui a été retenu de nos propositions.

AMI 2021 - EMERGENCES / Thématiques de formation et pratiques pédagogiques en émergence

Le projet proposé par l'EUR ODYSSEE a été retenu par le Ministère.

Un financement de 78.000 sur 2 ans (à partir d'avril 2022) a été obtenu pour repenser notre offre de formation Masters. Il servira notamment à :

- La rémunération d'enseignements (EC et doctorants).
- La prise en charge de prestations de services.
- Des actions de communication.

L'ensemble de ce projet sera présenté lors d'une prochaine assemblée générale organisée par l'EUR.

4 - Relations internationales : partenariat Costa Rica

Monsieur Christian RINAUDO fait part des avancées sur le partenariat stratégique avec l'Université du Costa Rica (UCR).

Actuellement, une convention cadre avec l'UCR est en cours de rédaction. Il est prévu qu'une délégation UCA composée de Cécile SABOURAULT (VP RI), Christian RINAUDO, Frédérique BERTONCELLO, Xavier HUETZ DE LEMPS et Myrina MEUNIER se rende sur place afin de signer la convention cadre entre la UCR et UCA. Ce sera l'occasion d'organiser des réunions de travail avec différentes facultés et centres de recherche locaux, ainsi qu'avec le service de l'Ambassadeur de France au Costa Rica et ses équipes dont le SCAC (Service de coopération et d'action culturelle).

En parallèle, une rencontre avec le pôle Science de l'IRD est prévue. L'IRD apportera une dynamique forte à ce projet ainsi que potentiellement des financements ou des cofinancements de contrats doctoraux (7 par an), intéressants pour le SFRI.

Enfin, avec la région SUD, l'EUR envisage de déposer un projet lié au développement d'une filière d'agro-tourisme Cacao avec une start-up et des petits producteurs de cacao au Costa Rica. La Région offre également la possibilité de financement d'un post-doc.

Bien qu'il n'y ait pas de budget ouvert, l>IDEX peut aussi apporter une contribution financière.

Il est fait remarquer que ce projet ne doit pas empêcher la mise en avant et le développement d'autres partenariats existants et potentiels.

5 - SFRI : Contrats doctoraux

Contrat doctoral IDEX

Monsieur Christian RINAUDO rappelle que cette année encore l'EUR ouvre un **appel à proposition de sujet de recherche** pour l'attribution d'un contrat doctoral de 36 mois qui débutera au 1^{er} octobre 2022. Cet appel est ouvert jusqu'au 31 mai 2022. La procédure de sélection sera identique à celle de l'année dernière.

Contrats doctoraux SFRI

Dans le cadre de la dotation accordée par le SFRI, chaque EUR s'est vu attribuer 2 contrats doctoraux sur 8 ans avec la possibilité de cofinancements. La Direction de l'EUR propose de les élaborer dans ce cadre ce qui permettrait de proposer 4 à 6 contrats. Compte-tenu du projet et du périmètre de l'EUR ODYSSEE et des possibilités de cofinancement, il est proposé ce qui suit :

- **Prioriser les cofinancements sur 3 volets :**

- Sujets s'inscrivant dans le cadre du partenariat avec l'Université du Costa Rica et l'IRD et pouvant bénéficier à ce titre de cofinancements.
- Tous sujets s'inscrivant dans les axes et thématiques de l'EUR (Appel « blanc ») en apportant le partenaire co-financeur.
- Sujets en lien avec l'Intelligence Artificielle, pouvant bénéficier d'un cofinancement du 3IA (à 50 %).

Le COPIL valide cette proposition.

Il convient en outre d'explorer les possibilités avec le CNRS dont il faut se rapprocher. Madame Isabelle THERY propose une rencontre et précise que ce type de contrat passe par la « mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires » du CNRS. Parmi les conditions : la codirection par un chercheur de deux instituts du CNRS ou par un chercheur français et un chercheur étranger.

- **Méthode de lancement du contrat doctoral :**

- Appel à manifestation d'intérêt auprès de la communauté ODYSSEE pour faire remonter des projets sur ces trois volets.
- Examen des propositions dans les instances de l'EUR.
- L'EUR se chargera du montage du financement avec le partenaire.
- Puis lancement d'un appel à candidature.

En termes de calendrier, l'appel à manifestation pourrait être lancée à la rentrée 2022.

6 - Questions diverses

Journées scientifiques

Un appel à communication a été envoyé hier pour les prochaines journées scientifiques de l'EUR qui se tiendront les 29 et 30 juin prochains et qui porteront sur le thème : "**Sous les galets, la ville. Quand la recherche parle de Nice**". Cet appel s'adresse plus particulièrement à celles et ceux qui travaillent sur Nice et son territoire (EC, C, post-doctorants, doctorants de l'ensemble des disciplines de l'EUR) et se veut ouvert (recherche en cours et anciennes). Cet événement devrait être prolongé par la publication scientifique d'une sélection de chapitres issus des travaux présentés.

Comité de suivi

Conformément à ses statuts, il est rappelé que l'EUR doit mettre en place un comité de suivi (composé de 3 représentants du monde socio-économique et de 3 personnalités choisies en raison de leurs compétences académiques). Il est important de veiller à l'équilibre entre les disciplines SHS et Environnement, ainsi que d'avoir des représentants du territoire. Toutes les propositions sont les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres présents et lève la séance à 17 heures.

Christian RINAUDO,
Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche
Sciences de la Société et de l'Environnement
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur
Campus Carlone
98, boulevard Edouard Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3